



Bernard Arnault belgitude !

"Je demande aux personnes de faire le parallèle entre cet homme qui veut échapper au fisc et les salariés de Carrefour qui perdent leur emploi"

Le comportement de Bernard Arnault est "immoral"

*François Chérèque
secrétaire général de
la CFDT.*



Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque a estimé dimanche que la démarche de naturalisation belge entamée par le patron de l'empire du luxe LVMH, Bernard Arnault, était "immorale".

"C'est immoral par rapport à la situation des salariés dont il a la responsabilité et sur lesquels il s'enrichit", a déclaré M. Chérèque sur France 3.

"Moi, je pense aux salariés, par exemple aux Carrefour", groupe dans lequel M. Arnault "a pris une participation intéressante financièrement", a poursuivi le responsable de la CFDT. Or, a-t-il poursuivi, "qu'est-ce qui se passe à Carrefour? On supprime des emplois".

"Je demande aux personnes de faire le parallèle entre cet homme qui veut échapper au fisc et les salariés de Carrefour qui perdent leur emploi", a ajouté M. Chérèque. "Il y a de l'immoralité dans l'air".

"C'est un récidiviste", a par ailleurs souligné le responsable de la CFDT, relevant qu'en 1981, M. Arnault s'était exilé aux Etats-Unis pendant trois ans après la victoire de la gauche.

Le Groupe Arnault détient avec le fonds Colony Capital 16,02% du capital de Carrefour, premier employeur privé de France.

Le groupe de distribution a annoncé récemment un plan de suppression de 500 à 600 postes administratifs en France, via un plan de départs volontaires. Certains syndicats, dont la CFDT, redoutent des suppressions de postes plus importantes à venir.

Quatrième fortune mondiale et première d'Europe selon le magazine Forbes, le milliardaire Bernard Arnault a affirmé samedi avoir sollicité la double nationalité franco-belge à seule fin de développer ses investissements en Belgique - et non pour s'exiler fiscalement .